Avantages pour les organismes de financement:

- L'augmentation des possibilités de contribuer aux activités de développement, tels que l'électrification rurale, la cuisson en énergie, traitement des déchets, ainsi que l'amélioration de la santé, de l'assainissement et de la qualité de l'air intérieur, les CRC se concentrent sur le renforcement de l'attractivité de ces projets;
- L'accès à des opportunités des petites États insulaires et autres pays en développement, notamment les pays les moins avancés:
- L'évolutivité rapide et facile réplication de petits projets à travers le programme et les directives du MDP;
- Les possibilités de réduire les risques d'investissement et de mieux identifier les projets qui sont admissibles pour un financement:

Quels pays peuvent d'abord recevoir l'appui du CRC Lomé?

 ◆ Algérie ◆Benin ◆ Burkina-Faso ◆ Burundi Cameroun • Cap-Vert • Centrafrique • Congo Cote d'Ivoire ● Djibouti ● Gambie ● Gabon Ghana ● Guinée ● Guinée Bissau ● Libéria ● Madagascar • Mali • Maroc • Mauritanie • Niger ● Nigeria ● République démocratique du Congo ● Sao-Tomé et Principe ● Sénégal ● Sierra Leone ● Tchad ● Togo ● Tunisie ●Burundi ● L'Union des Comores ●

A propos du mécanisme de développement propre

Le MDP permet aux projets pour la réduction des émissions dans les pays en développement de gagner en certificats de crédits carbones (URCE), chacun équivalant à une tonne de CO2.Ces certificats peuvent être échangés et vendus, et être utilisés par les pays industrialisés afin de répondre à une partie de leurs objectifs de réduction d'émissions au titre du Protocole d'accord de **Kyoto**



Africaine de Développement



United Nations Climate Change Secretariat

Entrer en contact avec **CRC Lomé**

BOAD: La Banque Ouest Africaine de Développement

68 Avenue de la Libération

BP: 1172 Lomé, Togo Tel: +228 22 23 27 79 Fax: +228 22 23 25 90 Skype: rcclomé

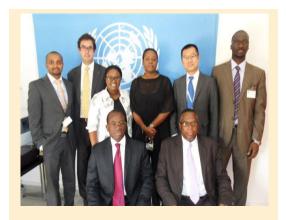
E-mail: RCClomé@unfccc.int

Centre Regional de Collaboration





CRC Lomé



Qu'est-ce qu'un Centre régional de Collaboration (CRC)?

CRC est le bureau qui fournit un soutien technique aux gouvernements dans toutes les régions, les ONG et le secteur privé à développer les projets du Mécanisme de Développement Propre (MDP). Ce soutien sur le terrain vise à accroître la répartition géographique des projets MDP en supprimant certains des obstacles, comme le manque de ressources et de compétences, qui ont empêché certains pays d'accéder au MDP.

Qui sont les partenaires de CRC Lomé?

CRC Lomé est un partenariat entre le secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), une institution de financement des projets de développement des pays de l'Union Economique et Monétaire ouest africaine (UEMOA)

Les expériences acquises dans le financement des projets depuis plus de quarante ans dans la sous-région aident les agents techniques de la CRC à mieux exécuter leurs travaux.

Pourquoi créer un CRC en Afrique Francophone?

- Pays de l'Afrique francophone, les Etats comme les iles en développement, sont très vulnérables aux effets du changement climatique;
- La région des de l'Afrique est sousreprésenté dans le MDP avec moins de 2% de projets enregistrés;
- La région est riche en sources d'énergie renouvelables, comme l'énergie, solaire et hydroélectrique, qui offrent des alternatives propres aux combustibles fossiles;

Qui peut bénéficier du CRC Lomé?

- Les autorités Nationales Désignées (AND)
- Les organismes du gouvernement
- Les promoteurs de projet MDP
- L'Entité Opérationnelle Désignée(EOD), la troisième partie qui valide les projets MDP et vérifie les réductions des émissions
- Les organismes de financement

Avantages pour les autorités nationales désignées et les organismes gouvernementaux

- Conseils et orientations sont les rôles et les responsabilités des (AND);
- Conseils sur la façon de procéder pour avoir des lettres d'autorisation et des lettres d'approbation;
- l'orientation sur le développement des références normalisés et calculer les facteurs d'émission;
- Renforcement des capacités liés au MDP ce qui permet d'avoir de nouveaux instruments de politique climatique, telle que les mesures d'atténuation appropriées;
- Développement de projets MDP ouvre la voie pour le développement durable, contribuant à l'augmentation de l'économie

Avantages pour les promoteurs de projets

- Les possibilités de demander des éclaircissements sur des questions techniques et de procédures pour toutes les étapes du cycle projet MDP (examen préalable, la validation, l'enregistrement, l'émission;
- Le soutien à la préparation des documents du projet MDP (considération lettres préalables, des notes d'idée de projet, documents de conception de projet, etc) pour les projets qui relèvent principalement des secteurs de gestion de l'énergie et des déchets renouvelables;
- Le soutien à l'élaboration du niveau référence normalisés et le calcul des facteurs des réseaux électriques d'émission;
- Le renforcement des capacités et le partage des connaissances sur les procédures, les méthodologies, les outils du MDP.

Avantages pour les Entités Opérationnelles Désignées

- Assistance sur les questions techniques et de procédure pour les projets à toutes les étapes du cycle de projet MDP (examen préalable, suivi ; validation, enregistrement, émission, etc);
- Expansion des affaires dans les pays sous-développés
- Le soutien direct aux développeurs de projet peut potentiellement éviter des pertes des temps pour les activités de validation et de vérification